

# FORMULAIRE DE RÉPONSE

## Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



### Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca), répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
  2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
    - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)
    - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse  
Solidarité rurale du Québec – Consultation  
85, rue Notre-Dame, bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca) ou (819) 293-6825

## Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

**Prénom et nom : Marcellin Hudon**

**Adresse : 405, rue Sherbrooke Est, #202**

**Courriel : agrtq@agrtq.qc.ca**

**Nom de l'organisation : Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)**

L'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) est un regroupement de 24 organismes de soutien au développement de logements coopératifs et à but non lucratif destinés aux ménages à revenu faible ou modeste. Les groupes de ressources techniques (GRT) conseillent et soutiennent les groupes porteurs d'un projet d'habitation à travers toutes les phases de conception et de réalisation. Ils interviennent dans une approche d'accompagnement, une approche formative qui vise la prise en

## Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

### Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

### Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Le portrait dressé par le document décrit bien les grands défis actuels. Nous voulons amener certaines précisions en termes d'habitation :

- a) Démographie : le vieillissement rapide de la population requière de mettre en place maintenant des ressources adaptées pour favoriser le maintien des personnes âgées dans leur milieu. Nous parlons autant de ressources physiques (logements adaptés) que de services (soutien communautaire, aides à la personne, etc.). Dans certains cas, il y peut-être une opportunité d'intégrer de jeunes ménages dans la communauté grâce aux maisons libérées par les aînés
- b) Changements climatiques : les concepteurs de logements doivent tenir compte de cet enjeu en intégrant des mesures passives et/ou dynamiques efficaces autant en termes d'isolation qu'économique en énergie
- c) Transition énergétique : voir b)
- d) Vitalité sociale : la vitalité sociale d'une communauté se mesure à la qualité et la quantité des échanges entre ses résidents et ses organisations civiles et publiques. La réalisation de logements communautaires (coopératifs ou sans but lucratif) favorise ces échanges grâce à la mobilisation du milieu.

## Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

### Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Chacun de ces acquis nous apparaissent aussi importants les uns que les autres puisqu'ils forment un tout qui caractérise la société québécoise. Soulignons simplement ici les réseaux collectifs d'entraide, plus spécifiquement en habitation communautaire.

Imprégnée de la culture de l'entraide collective québécoise, l'habitation communautaire a obtenue ses lettres de noblesse dans les années '70 lorsque des mouvements citoyens ont décidé de prendre en main leur habitat autrement que par les voies publique (HLM) et de la propriété privée. Les tenures coopératives et sans but lucratif offrent depuis lors des outils privilégiés dans cette quête de l'appropriation collective en habitation.

Développés et pris en charge par les résidants et la communauté, ils fournissent une offre de logements adéquats et accessibles financièrement pour les familles, les aînés, les personnes seules et les personnes qui vivent des problèmes particuliers d'habitation.

Le logement communautaire tel que développé au Québec se retrouve dans toutes les régions et dans des municipalités de toute taille faisant ainsi la démonstration de sa capacité à s'adapter à des besoins et des conditions de développement territoriaux très diversifiés.

En plus de répondre à des besoins d'habitation, le logement communautaire est reconnu pour sa capacité à créer des milieux de vie dynamiques qui favorisent la mixité sociale et générationnelle. Chacun reconnaît également ses nombreuses retombées sociales et économiques.

Les citoyens, les municipalités et différents acteurs sociaux participent activement à la

définition et à la réalisation des habitations communautaires.

Cette contribution des milieux locaux est aussi de nature financière. Le financement des projets est en effet constitué à moitié d'une subvention gouvernementale, laquelle est complétée par une contribution du milieu – en grande partie des municipalités – et d'une hypothèque à la charge de l'organisme d'habitation. Les communautés locales sont ainsi partie prenante d'un développement concerté et à l'image de leurs besoins.

Le logement communautaire suscite une large adhésion parmi la population, les acteurs sociaux et municipaux. Cela démontre l'importance, pour les milieux locaux, d'habiter le territoire de façon adaptée et inclusive. À cet égard, nous croyons que le logement communautaire s'avère un élément incontournable de toute politique ou stratégie d'occupation dynamique du territoire.

Tout cela est possible grâce à la collaboration soutenue entre les différents acteurs publics, privés et de la société civile. Chacun a un rôle important à jouer et c'est l'harmonisation de leurs actions qui permettent des réalisations concrètes et bien adaptées aux besoins de la population.

# Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

## Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

## Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Il n'y a pas de « solution miracle » à cette problématique si ce que nous n'y arrivons qu'à force de dialogues et de collaborations.

Nous reproduisons ici un paragraphe du document de consultation, page 17 :

*Le défi ne consiste pas à effacer ces différences qui font partie de la personnalité de chacune des composantes territoriales, mais bien de collaborer et de faire des choix qui misent sur la convergence, sur la coopération et les synergies pour bâtir un avenir et des solutions qui résorbent les disparités et tirent tous les territoires vers le haut.*

## Partie II : orientations et propositions

### Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

### Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

De par nos origines, notre mission et notre approche d'intervention favorisant l'autonomie et l'appropriation, nous partageons l'ensemble des principes et les orientations énoncés dans le cahier de consultation. Nous n'ajouterons que des éléments liés au logement communautaire.

Nous croyons que logement communautaire s'inscrit positivement comme un des moyens de relever les défis de l'occupation du territoire. Ses caractéristiques sont très étroitement liées à la vision proposée de l'occupation des territoires et aux valeurs qui lui sont sous-jacentes.

#### **Retombées sociales**

- Milieux de vie adaptés et sécuritaire
- Exercice de la citoyenneté
- Diminution de la pauvreté
- Actif créé et pris en charge par les résidants et les communautés/ conserve caractère abordable et bénéficient à plusieurs ménages à travers le temps

### **Impacts économiques**

Le développement de logements communautaires génère d'importantes retombées économiques. Chaque dollar investi par le gouvernement est doublé par la contribution des milieux locaux et par les hypothèques contractées par les organismes d'habitation. La majeure partie de ces investissements est dirigée vers l'industrie de la construction, secteur à forte création d'emplois. Ces impacts bénéficient à toutes les régions du Québec. La réalisation des projets d'habitation peut en outre stimuler différents secteurs d'activité économique comme par exemple l'industrie du bois.

En plus des retombées reliées à la réalisation, les immeubles communautaires entraînent des retombées à moyen et long termes dont l'achat des biens et services nécessaires à la gestion et l'entretien des immeubles. L'habitation communautaire crée aussi des emplois qui viennent soutenir l'offre de services dans certains projets tels les habitations destinées aux aînés en légère perte d'autonomie, des habitations qui répondent à des besoins particuliers comme l'itinérance ou les problématiques de santé mentale, etc.

### **Développement durable**

Viable sur le plan économique, inclusif et indéniablement rentable sur le plan social, prévu dans la durée, le logement communautaire s'inscrit d'emblée dans une logique de développement durable. L'expérience nous démontre qu'il est également à l'avant-garde de l'intégration des mesures vertes aux bâtiments et du développement de comportements.

## Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

## Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

## Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Tel que mentionné précédemment, la possibilité pour les communautés d'offrir du logement communautaire constitue un atout important pour rencontrer plusieurs types de besoins en habitation qui s'expriment localement. Cette offre contribue au développement social, économique et durable des communautés en même temps qu'elle représente un actif tangible à long terme, géré localement, qui pourra bénéficier à plusieurs personnes ou ménages à travers le temps. Le logement communautaire est une pièce essentielle à la notion d'"habiter" le territoire. Cet outil au service des communautés demande toutefois à être soutenu par une intervention gouvernementale conséquente et prévisible.

Depuis 1997, les habitations communautaires sont développées à partir du programme québécois AccèsLogis. D'abord prévu sur une base quinquennale, ce programme est, depuis quelques années, reconduit une année à la fois. Cette situation maintient l'incertitude autour du programme et nuit à une réponse planifiée et rigoureuse des besoins en habitation identifiés par les communautés. De plus le développement de logements communautaires implique de multiples arrimages en termes de ressources, de conformité avec les normes de programme, de concertation et de partenariat. L'atteinte d'objectifs globaux adaptés aux besoins et la dynamique de développement demande un support gouvernemental continu et prévisible sur plusieurs années.

Par ailleurs, si le programme actuel de soutien à la réalisation de logements communautaires a démontré clairement sa capacité à rencontrer des besoins variés sur des territoires aux

caractéristiques très diversifiées, il n'en demeure pas moins perfectible pour coller davantage à certaines réalités régionales ou urbaines. Nous pensons à titre d'exemple au problème de la participation financière municipale élevée dans les milieux régionaux ou encore au coût élevé du foncier en milieux urbains. Les acteurs de l'habitation communautaire ainsi que les partenaires gouvernementaux et municipaux sont d'ores et déjà mobilisés à la recherche de solutions adaptées aux diverses caractéristiques territoriales susceptibles d'assurer plus d'équité dans les conditions de développement. Toutefois, même si des initiatives sont entreprises en ce sens, il demeure opportun d'insister sur l'importance de pouvoir moduler les interventions en fonction des réalités des territoires. Plus qu'un énoncé, le principe de modulation doit être partie intégrante des interventions et faire l'objet d'une attention continue.

Enfin, le document de consultation mentionne à plusieurs reprises la tradition d'action collective qui caractérise le Québec et qui s'est traduit notamment dans le développement du secteur coopératif, de l'économie sociale et d'instruments financiers collectifs, organisations qui concourent pleinement à son développement. Nous voulons aussi souligner que la présence de réseaux de soutien au développement implantés aux paliers locaux et régionaux est aussi une composante clé de l'émergence de nombreuses initiatives à l'origine du développement des communautés. Il est important de reconnaître le caractère indispensable de ces organismes de soutien dans les conditions de réussite du développement des territoires, qu'il s'agisse du logement communautaire ou autres organisations dont se sont dotées les communautés pour favoriser leur développement.

\*\*\*\*

Dans le cadre de sa mission l'Association des groupes de ressources techniques du Québec poursuit plusieurs objectifs qui vont de pair avec une stratégie d'occupation dynamique du territoire. Nous soulignons particulièrement :

- Un travail continu pour assurer le maintien des investissements gouvernementaux dédiés au développement de logements communautaires et la planification du programme AccèsLogis sur une base d'au moins 5 ans, permettant la réalisation d'un minimum de 3000 logements par an;
- Un travail de promotion des valeurs associées à l'habitation communautaire, à ses impacts sociaux et économiques;
- Un travail constant avec les partenaires de l'habitation communautaire, de l'économie sociale, du Fonds québécois de l'habitation communautaire, des municipalités et de la Société d'habitation du Québec pour le développement et la pérennité de l'habitation communautaire ainsi que pour l'amélioration des programmes et des conditions de développement, ce qui inclut notamment les modulations essentielles aux adaptations territoriales.

## Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Habiter le Québec est un défi que nos ancêtres ont eu à relever et que nos enfants auront aussi à prendre en compte. C'est une problématique qui évolue dans le temps et face à laquelle nous devons continuellement nous adapter et innover.

La réflexion qui nous est proposée est un investissement essentiel pour notre mieux vivre aujourd'hui mais aussi pour les générations qui nous succéderont. Les solutions imaginées doivent donc contribuer maintenant au bien-être de la population québécoise mais aussi léguer des outils qui contribueront longtemps au développement du Québec.

Notre contribution se situe dans le cadre de l'habitation et plus particulièrement l'habitation communautaire. Fort de l'expérience des 40 dernières années, nous sommes persuadés que cet axe d'intervention a des effets structurants importants, adaptés et continus dans le temps. C'est pourquoi nous croyons essentiels que cette dimension doit faire partie intégrante de toute stratégie d'occupation du territoire.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'opportunité de contribuer, même modestement, à cette réflexion.

AGRTQ  
8 MARS 2010

# Merci d'avoir contribué à cette consultation

## Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse  
Solidarité rurale du Québec – Consultation  
85, rue Notre-Dame, bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8

## Commentaires et information :

Site Internet : [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca)  
Courriel : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)  
Téléphone : (819) 293-6825

**Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).**